

REPUBLIQUE FRANCAISE

**SYNDICAT MIXTE D'ÉTUDES
ET D'AMENAGEMENT DE LA GARONNE**



**BUREAU SYNDICAL AYANT DELEGATION DU COMITE
SYNDICAL DU 20 AVRIL 2023**

DE 17H00 A 18H00

En Télé-Conférence

En début de séance :

Etaient présents :

Messieurs, Patrice GARRIGUES, Jean-Michel FABRE, Alain BELLOC, Paul VO VAN, Hervé GILLÉ.

Était absente et a donné pouvoir :

Madame Delphine EYCHENNE a donné pouvoir à Monsieur Paul VO VAN.

LISTE DES DELIBERATIONS

(Article L.2121-25 du CGCT)

Par délibération N° D23-03-427 du Comité syndical qui s'est tenu le 13 mars 2023, le Bureau syndical a délégué, à titre exceptionnel, pour la délibération sur les questions relevant de la gestion du soutien d'étiage.

Numéro de la délibération	Objet	Décision adoptée
D23-04-B428	PGE Garonne-Ariège - Soutien d'étiage	A l'unanimité

Affiché et Publié le 26 avril 2023